

AUVERGNE – Rhône-Alpes***Le Président**

A l'attention de :

Mesdames et Messieurs les Maires
Mesdames et Messieurs les Président(e)s des Syndicats
Mixtes
Mesdames et Messieurs les Président(e)s des
Communautés de communes ou d'agglomération
Mesdames et Messieurs les Président(e)s des Pays

Nos réf. : CAB2016-12306

Lyon, le **30 MARS 2016**

Chers Collègues,

Vous avez été très nombreux à nous alerter sur les lourdeurs de procédure qui s'attachaient aux contrats de développement durable Rhône-Alpes. En effet, non seulement les dossiers pour accéder aux financements étaient devenus extrêmement pesants, mais, de plus, les coûts de fonctionnement qui s'y attachaient, amputaient une partie des subventions d'investissement qui peuvent aller directement au soutien des projets dans les mairies. Après expertise, nous nous sommes aperçus que quand la Région verse 1 euro de subvention, quasiment 40cts d'euro disparaissent dans les frais de fonctionnement et d'instruction.

Nous voulons donc vous proposer un autre fonctionnement, permettant à la fois de tenir compte de l'élargissement des intercommunalités et faisant de la Région un partenaire plus direct, moins lourd administrativement de vos initiatives en tant qu'élus locaux. Comme ancien maire, je sais à quel point notre tâche est devenue difficile avec la baisse des dotations de l'Etat et le sentiment parfois de se heurter à des dossiers extrêmement complexes qui sont peu accessibles pour des collectivités modestes.

La nouvelle donne que nous vous proposons est donc la suivante : nous allons supprimer les contrats de développement durable Rhône-Alpes et les processus d'instruction administrative qui s'y attachaient.

Les contrats de subvention de la Région seront passés directement avec les intercommunalités. Cela n'empêche pas d'ailleurs, si certaines d'entre elles le souhaitent, qu'elles puissent se grouper et que nous puissions contracter ainsi avec des groupements. Nous nous adapterons à vous.

Bien entendu, les projets qui ont déjà été lancés seront financés. Je tiens à ce que la parole de la Région soit honorée et à ce que vous n'ayez pas, de ce point de vue, de difficultés sur des chantiers lancés. Rien

Conseil régional Auvergne - Rhône-Alpes / Lyon

1, esplanade François Mitterrand CS 20033 - 69269 Lyon Cedex 2 / T. 04 26 73 40 00 - F. 04 26 73 42 18

Conseil régional Auvergne - Rhône-Alpes / Clermont-Ferrand

59 Boulevard Léon Jouhaux - 63100 Clermont-Ferrand / T. 04 73 31 85 85

www.auvergnerrhonealpes.eu

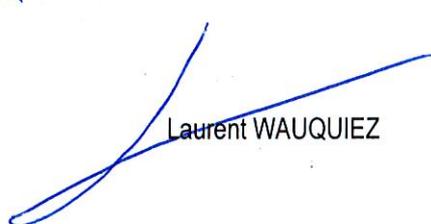
n'est pire. En revanche, nous ré-ouvrons les dossiers des contrats de développement durable Rhône-Alpes pour les projets qui ne sont pas encore engagés, ce qui vous permettra, si vous le souhaitez de faire inscrire d'autres propositions. Tout l'argent sera consacré à des dépenses d'investissement pour vous aider dans vos projets. Nous n'imposerons plus aucune contrainte administrative et il n'y aura plus de financement de fonctionnement (-50% cette année, suppression l'année prochaine). Ces dépenses seront et c'est un engagement de notre part, entièrement ré- allouées dans des dépenses d'investissement directes en soutien de vos projets. Nous aurons donc la possibilité de mieux vous aider y compris pour nos petites collectivités.

L'objectif est donc bien d'avoir une Région qui soit un meilleur partenaire pour vos investissements, alors qu'il est de plus en plus difficile d'avoir accès à des aides. Nous prendrons le temps nécessaire pour mettre en place ces nouveaux contrats sur les territoires et les conseillers régionaux viendront directement à votre contact pour voir ensemble les projets que vous souhaitez choisir pour l'avenir.

Le but est véritablement d'avoir un retour de la Région sur le terrain dans un cadre plus simple et plus accessible pour tous les élus.

Avec l'expression de tout mon soutien et toute ma considération pour votre travail d'élu dans une période difficile.

Avec tout mon soutien



Laurent WAUQUIEZ